



CAP titularisation du 17 et 18 septembre 2019

## Déclaration préalable de l'UNSA Développement-Durable

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel.

L'été a été riche en publications et, c'est dans ce contexte de bouleversements continus, que nous abordons cette CAP.

Pour autant tout n'est pas cadré, nous sommes toujours en attente des derniers textes, au combien importants pour l'avenir de nos structures.

**Le manque d'information génère un haut niveau de mal être chez les agents**, notamment en DDI où pour certains, la mise en place du Secrétariat Général Commun (SGC) et la déconstruction/fusion des services les impactent à plusieurs niveaux.

**Qu'advient-il des processus de mobilité ?** Très peu voire pas d'information à ce niveau mais beaucoup d'interrogations ...

- Ces derniers seront-ils bloqués pour partie si un grand nombre d'agents concernés par le SGC refuse de partir au Ministère de l'Intérieur ? En effet, il semblerait que les ETP concernés étant budgétairement transférés, les agents n'ayant pas la volonté de partir resteront en « sureffectif » dans leur service. Nous présumons donc qu'ils se verront proposer une mobilité en priorité et que cela réduira le nombre de postes disponibles....

- Les CAP perdent la compétence mobilité, quel processus exact dans le futur ? En pratique quels changements pour les agents, et comment sera gérée en particulier l'article 60 ?

**Les recrutements** Une fois encore le manque d'information ne fait qu'attiser les angoisses. Quel recrutement pour les futurs SACDD ? Les concours, si concours il y a, seront-ils organisés au niveau national ? Régional ? Là encore, si une sectorisation avait lieu quid des processus mobilité pour un agent souhaitant quitter sa zone de recrutement ?

Alors que Winston Churchill disait que « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge » l'administration tarde à nous communiquer les nouvelles règles du jeu !

Concernant le concours interne au grade d'Attaché d'Administration de l'État (AAE), **l'UNSA avait dans un courrier** en date du 5 août dernier, **demandé un complément d'information sur le bilan présenté à la précédente CAP** (nous ne comptabilisons que 63 attributions de postes sur les 67 ouverts). Un courrier nous a été adressé pour nous dire qu'à l'issue de ce concours 67 agents avaient bien été admis. Pourrions nous disposer de la liste des candidats appelés sur Liste Complémentaire.

Concernant le **Concours Interne** au grade d'AAE de cette année, **l'UNSA ne peut que déplorer que celui-ci ait été organisé le 3 septembre**. La rentrée scolaire avait lieu le 2 septembre mais certaines classes ne rentrent que le lendemain et quoiqu'il en soit les deux premiers jours demandent en général une grande disponibilité pour les parents concernés. A l'heure où nos Ministères mettent en avant les préventions de Risques

Pyscho Sociaux (RPS) et conciliation entre vie privée et vie professionnelle la date est pour le moins mal choisie !

Comme notre mois d'août a été studieux, l'**UNSA** avait aussi remarqué une erreur sur **le bilan des dernières élections professionnelles** concernant les SACDD.

Une rectification des résultats est en cours. Ils seront transmis aux organisations syndicales lors du prochain CTM !

**L'UNSA vous remercie de votre attention.**